

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page, 3 fr. la ligne  
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## LA FINANCE COSMOPOLITE

### Les Hersent auraient vendu les mines de Calvados aux allemands

Quelques semaines, avant la mort du général Dubois — une perte irréparable pour Bizerte, nous écrivions de cette ville — nous lui demandions s'il était bien sûr et s'il pouvait affirmer qu'il n'y eût point d'argent ennemi placé sur les titres de la Cie du Port de Bizerte comme il y en a surtout à la Gafsa? Le général ne le pensait pas mais sa réponse n'était pas nette et affirmative, on sentait qu'il écrivait sans conviction. Nous ne posions pas la question dans un but de vaine polémique mais parce que nous étions au courant de l'affaire des mines de fer du Calvados et du port de Diélette vendues par les concessionnaires MM. Hersent à des allemands, le groupe Thyssen.

Nous avons, en conséquence, demandé à quelqu'un de très bien renseigné de nous documenter.

Notre lettre n'est jamais arrivée à destination, le service de la poste est si mal fait aujourd'hui en France qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner; les cas de lettres perdues ne se comptent plus, nous aurions donc pu attendre longtemps une réponse qui ne serait jamais venue si nous n'avions pris le soin de la rappeler à notre correspondant.

Pendant ce temps d'attente, nous apprenions la mort du général Dubois, enlevé en peu de jours à l'affection des siens et à ses nombreux amis. Quand nous reçûmes les renseignements ceux-ci n'avaient plus grand intérêt, nous les placâmes de côté pour nous en servir le cas échéant.

Des attaques injustes et répétées dans un journal de la Haute-Savoie contre M. Fernand David à propos de cette cession de Diélette à des Allemands par M. Hersent ont mis l'ancien ministre dans l'obligation de renseigner ses électeurs sur son rôle dans cette affaire, ces renseignements confirment ceux que nous possédons. Laissons parler M. Fernand David aujourd'hui sénateur de la Haute Savoie :

Saint-Julien, le 5 janvier 1920.

A Monsieur le Gérant de

La Croix de la Haute-Savoie,

Dans votre numéro du 4 janvier 1920, sous le titre: *Une honte pour la Savoie* vous ramassez les infamies publiées sur moi par le journal royaliste: *L'Action Française*, et que déjà vous aviez prises à votre compte dans votre numéro du 16 novembre dernier.

J'avais traité jusqu'à ce jour par le mépris ces ignominies qui ne sauraient m'atteindre, je veux les relever aujourd'hui pour vous enlever l'arme empoisonnée dont vous cherchez à frapper traitreusement le Parti républicain du département.

*L'Action Française* prétend tantôt que j'ai inauguré à Diélette un port appartenant à l'allemand Thyssen, tantôt que j'ai déclaré à la tribune de la Chambre, à la veille de la guerre, que l'exploitation minière allemande de Diélette était une entreprise bien française. Ce journal ment dans les deux cas comme votre journal a menti lui-même le 16 novembre. Et voici la vérité sur cette affaire :

J'étais, en 1912, Ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet Poincaré, lorsque je fus invité par la Chambre de Commerce de Cherbourg et par

la représentation du département de la Manche à aller inaugurer à Cherbourg une gare que les chemins de fer de l'Etat venaient d'y construire. A la même occasion M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, appartenant aux groupes de droite du Sénat, demanda à M. Raymond Poincaré de me confier la mission de me rendre à Diélette, petit port voisin de Cherbourg, pour y visiter une exploitation minière qui avait été rétrocédée, en 1906, à une Compagnie allemande, par M. Hersent, concessionnaire, M. Cabart-Danneville, soupçonnait les Allemands de chercher à créer, sur ce point, soit un abri pour sous-marins, soit des installations de télégraphie sans fil. Le Conseil des Ministres me confia la mission demandée. Je me rendis à Cherbourg pour l'inauguration de la gare, puis en automobile à Diélette, accompagné du Préfet, de l'Amiral Préfet Maritime, des Autorités civiles et militaires, des représentants du département avec lesquels je fis la visite des lieux. Rentré à Paris, je rendis compte de ma mission au Conseil des Ministres et je remis les documents que j'avais recueillis, à mon collègue Jean Dupuy, Ministre des Travaux publics, qui avait dans ses attributions les exploitations minières. J'avais rempli mon devoir de ministre patriote et ce fut là toute mon intervention. Je n'ai jamais eu depuis à m'occuper des Mines de Diélette, je n'ai jamais prononcé un mot à leur sujet, soit à la tribune de la Chambre, soit ailleurs.

Signé : FERNAND DAVID

Ancien ministre, vice-président du conseil général de la Haute-Savoie

Après cette haute affirmation peut-on affirmer que les Hersent n'ont pas avec eux ou du moins leur Cie du Port de Bizerte n'ait pas d'actionnaires allemands tout comme la Kalaâ-Djerda, Gafsa, et autres grandes exploitations tunisiennes ?

## BULLETIN

### L'ancien alter ego de Pichon

à la résidence générale de Tunis  
CANDIDAT SENATORIAL CONSERVATEUR  
A ÉTÉ BATTU EN HAUTE-LOIRE

*Le diplomate marécageux que Pichon avait amené avec lui de Pékin pour diriger la résidence, lui n'étant jamais là, nous voulons parler de ce fameux baron d'Anthouard de Wasserwas — un vrai nom de bochie — qui dépouilla les quatre cents dévolutaires du habous de Kalaâ-Djerda de leurs phosphates avec la complicité d'un vieux forban, aujourd'hui mort et enterré, s'était présenté aux dernières élections sénatoriales en Haute Loire, pays d'origine de sa femme, sur la liste conservatrice du général Fayolle.*

*L'un est l'autre ont été battus.*

*Mais que penser de Pichon qui avait si mal placé sa confiance et faisait diriger le protectorat par un suppôt de la réaction? A moins d'être une*

*cruche, ou endormi par l'opium, Pichon ne pouvait pas ignorer les sentiments intimes de son alter ego.*

*Et voilà l'homme qui pour embêter Marianne et sa protégée la Tunisie a fait couler des torrents d'encre sur l'administration qui couvre l'épouvantable rapt des phosphates de Kalaâ-Djerda.*

*Aujourd'hui que l'état de guerre a pris fin l'affaire va suivre son cours régulier devant la cour d'appel d'Alger où elle est en instance après un arrêt de défaut-profit-joint obtenu par les quatre cents dépouillés contre les bénéficiaires de rapt consommé par le sire de Wasserwas, payé pour cette malpropre besogne.*

Ecce homo.

## NOS ÉCHOS

**A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.**

**Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.**

### Le Ministère Millerand

Alors qu'on comptait sur Millerand comme sur le Messie pour nous sortir du pétrin pour quoi faut-il qu'il ait choisi si mal des collaborateurs dont le moins que l'on puisse dire pour certains c'est qu'ils n'inspirent aucune confiance, surtout le ministre de l'intérieur, ce Steeg, fils de boche, naturalisé après la quarantaine, boche peut-être lui-même jusqu'à sa majorité. Ce choix est malheureux entre tous car nous imaginons que sur les 900 et quelques parlementaires que comptent les deux chambres il aurait été facile de trouver un français de race capable de diriger le ministère de l'intérieur.

Aussi la Chambre et même le Sénat ont été peu enthousiastes et ont manifesté leur désapprobation par de nombreuses abstentions sur l'ordre du jour de confiance lors du premier contact.

Au moment où nous écrivions on parlait de sa chute ce qui eût été regrettable car nous n'avons pas le temps de pauser en ce moment dans les mares stagnantes de la politique et de renverser des ministères. Le temps presse d'autant plus que le boche est toujours debout et nous regarde... En attendant il déjoue nos calculs sur l'introduction à vil prix en France de sa marchandise, il vient de relever le tarif d'exportation de 600 % pour compenser la baisse du change sur les cours établis en Suisse. Comme le mark vaut 0.15 et le franc 0.50 et même un peu moins à Genève c'est nous qui serions en perte et devrions couvrir la différence. Le boche nous réserve d'autres surprises. Nous n'avons pas fini de rire. Et c'est le moment que Millerand choisit pour s'entourer d'inconnus et surtout de placer Steeg au ministère de l'intérieur ! Steeg peut-être un fort bon français et l'est sans doute mais il a contre lui son origine. C'est la deuxième fois depuis la guerre qu'il fait partie d'une combinaison ministérielle : bon français ou non il aurait dû se récuser comme le fit autrefois un mulâtre de grand talent à cause de la couleur de sa peau pour ne pas créer des ennuis à ses amis et pour ne pas être traité de ministre chocolat.

### Dans la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination de chevalier de la Légion d'Honneur de notre ami, M. Louis de Maniquet-Vaubert, Directeur Général de la Compagnie des Phosphates de Constantine.

Cette distinction est la légitime récompense de l'œuvre admirable, industrielle et sociale, accomplie au Kouif par M. de Maniquet et des éminents services qu'il a rendus pen-

dant la guerre à l'œuvre de la Défense Nationale.

Nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations.

### Le Maire de Sousse

Notre excellent ami et Mme Gallini sont rentrés mercredi dernier par le Marechal Bugeaud.

Après un court séjour à Tunis où il a reçu les félicitations de ses nombreux amis le maire de Sousse a rejoint la capitale du Sahel.

La "Petite Tunisie" lui adresse ses amicales souhaits de bienvenue.

### La Presse Française

C'est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître à Sfax sous la direction de notre excellent confrère et ami André Costa.

Nous adressons à la « Presse Française » nos meilleurs souhaits de succès.

### Dans les contrôles

M. Weyland contrôleur civil de Kairouan est nommé à Gromhalia en remplacement de M. Theller qui est nommé, commissaire du gouvernement aux services judiciaires.

Nos félicitations.

### Un grand Mariage

C'est celui qui a été célébré 21 Janvier entre Mlle Sarah Disegni, fille de Mma et de notre ami Adolphe Disegni, receveur de rentes et directeur de la grande Agence immobilière si avantageusement et honorablement connue sur la place de Tunis avec Me Giuseppe Morpurgo, avocat au barreau de Tunis, fils de du docteur et de Madame Leonidas Morpurgo.

Le mariage civil avait eu lieu le lundi précédent au Consulat général d'Italie.

Les témoins du marié étaient M. Attilio Morpurgo, son frère, banquier à Paris, venu à Tunis pour assister au mariage, et M. Leone Moreno.

Ceux de la mariée : M. Lieto Disegni, son oncle et M. Victor Boccara, président de la Chambre de Commerce italienne.

C'est dans le luxueux appartement de M. et Mme Disegni, 43, rue de Serbie, qu'a été donnée la bénédiction nuptiale aux jeunes époux, avec le cérémonial d'usage.

La jeune mariée était resplendissante de grâce et de gentillesse dans sa magnifique robe blanche.

L'appartement de Mme et M. Disegni pour tant bien vaste était réellement trop petit pour contenir la foule élégante des invités venus pour apporter aux époux, à leurs familles, leurs félicitations et le témoignage de leur sympathie.

Cette alliance réunit en effet deux des plus anciennes et honorables familles de la colonie italienne de Tunis.

Nommer les personnes présentes nous serait impossible; nous les aurons toutes citées en disant que nous avons rencontré chez M. Disegni toutes les notabilités des colonies italienne, française et tunisienne.

Après la cérémonie nuptiale, un lunch délicieux fut servi aux invités; puis un peu plus tard, dans la soirée un orchestre entraînant permit aux jeunes gens et jeunes filles de se livrer au doux plaisir de la danse.

Nous adressons aux familles Disegni et Morpurgo nos plus sincères félicitations et aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Les mercantis Gabison et Bismuth

Les deux mercantis tunisiens Gabison et Bismuth, de Tunis, croyaient pouvoir exploiter impunément les bônais, les affamer même en arrêtant la marche de leur moulin le seul existant dans la localité, mais le maire de Bône veillait, il s'empressa de prévenir le préfet de Constantine alors nos profiteurs firent face à l'empêchement de spéculer en rond dans des termes qui sont vertement relevés par le premier magistrat municipal de Bône et par le journal *L'Avenir de l'Est* qui s'exprime ainsi : M. le docteur Bulliod, pour avoir signalé comme c'était son devoir à la préfecture de Constantine, les agissements des sieurs Gabison et Bismuth, est pris violemment à parti dans la *Dépêche de l'Est* par ces deux affameurs.

Voilà donc deux étrangers, arrivés ici de la veille qui non contents de se livrer à leurs

spéculations, se permettent d'attraper publiquement le premier magistrat de la ville, le représentant élu de la population.

Il faut avouer que nous sommes de fameux naïfs et que la clique levantine qui s'abat sur l'Algérie a véritablement la partie trop belle. Ces gens là qui ont déjà édié de fortunes scandaleuses, en Tunisie pendant que les Français et alliés se faisaient casser la figure, ne se contentent plus de venir opérer chez nous, avec leurs procédés spéciaux dont la Cour d'Appel d'Alger s'est autrefois occupée, ils prennent la liberté d'attaquer dans la presse ceux qui veulent s'opposer à leurs petites combinaisons.

On l'avouera, c'est un comble.

Nous leur conseillons charitablement cependant de ne pas trop insister. Les Bônais finiront un jour par se fâcher sérieusement, et ceux qui ont envoyé le commissaire central dans la darse et rembarqué le secrétaire général Laquille à grand coups de pied dans les basques, pourraient bien, si on les exaspère trop, flanquer dans la Bouhjimah, Bismuth et Gabison par dessus le marché.

### La vie chère

« Comment veut-on que la vie ne soit pas chère nous écrit un de nos abonnés quand le gouvernement est lui-même l'un des artisans de cette vie chère ?

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le rapport de la Chambre de Commerce qui s'exprime ainsi :

Des commerçants en denrées coloniales offraient de faire venir du sucre qui aurait pu être livré à un prix très au-dessous de celui du gouvernement mais celui-ci, avec une franchise qui l'honore, voulut bien laisser importer le sucre mais à condition qu'il serait vendu au prix actuel de l'Etat et le bénéfice réalisé versé dans les caisses de l'Etat !!!

Nous ne voyons pas pourquoi les grossistes n'ont pas voulu se soumettre à cette condition qui ne les lésait pas s'ils n'avaient eu quelque idée de spéculation en perspective et nous voyons encore moins pourquoi le gouvernement n'a pas laissé venir ce sucre quitte à le réquisitionner à l'arrivée pour augmenter ses stocks, et au besoin baisser ses prix actuels.

Il est vrai que les caisses de l'Etat ressemblent un peu aujourd'hui au tonneau des Danaïdes...

### Fiançailles

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Lucie Ghez, fille du directeur des Etablissements Orosdi-Back, avec M. Maurice Bessis, de Sfax.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux et nos sincères félicitations à leurs familles.

### On dit que...

On dit qu'un bistrot des environs de Tunis serait l'objet d'un procès-verbal et qu'il va écoper dans les grands prix pour avoir déclaré 3 bouteilles de rhum alors qu'il en possédait une quarantaine.

On dit que V. G. le riche mercanti d'une ville du sud aurait reçu un jour à Tunis une giroflée à cinq feuilles qui lui fit voir trente six chandelles;

On dit que l'auteur de cette mâtresse giflée serait un haut fonctionnaire d'une importante administration avec qui il a des relations d'affaires;

On dit que le giflé aurait encaissé sans demander son reste;

On dit qu'un nommé El-Aroussi Dallagi des services judiciaires aurait envoyé en 1918 un petit papier à un richard de Menzel Temime pour lui rappeler une vieille condamnation à un an de prison, non encore purgée;

On dit que le réceptionnaire tremblant de peur aurait envoyé un émissaire pour l'ama-douer et arranger les choses;

On dit que l'émissaire sut si bien convaincre Dallagi qu'aujourd'hui on ne trouve plus le maroud de cette affaire;

On dit qu'on pourrait bien établir un nouveau maroud pour remplacer celui égaré par « mégarde »;

On dit que M. Martinier a employé un très vilain moyen pour intimider l'imprimeur du « Cri du Soir »;

On dit que si le cheik El Medina n'est pas coupable des erreurs de ses employés il n'en est pas moins responsable de leurs agissements ;

On dit que Bel-Khodja ne méritait pas la confiance qui vient de l'appeler à diriger le grand caïdat de Gabès ;

On dit que la police devrait bien arriver à pincer les voleurs qui opèrent dans les voitures du B-G. notamment sur la ligne d'Hammam-Lif ;

On dit que les visiteurs du B-G. devraient bien effacer les obscénités qui se trouvent dans toutes les voitures de 1<sup>re</sup> classe des trains d'Hammam-Lif ;

On dit que la confrontation générale qui eût lieu entre les Schwich - Baizeau et leurs accusateurs fut des plus mouvementées. C'est tout juste si l'on n'en vint pas aux mains sans respect pour le cabinet du juge d'instruction.

On dit que Giacomo Calò a l'air de se ficher de la poursuite dont il est l'objet comme de son premier seroual.

On dit que toutes les instructions en cours pour spéculation traînent beaucoup en longueur.

**Agenda P. L. M.**

Publication de luxe, merveilleusement illustrée de 12 hors-texte en couleurs et de plus de 250 reproductions en simili-gravure et de dessins à la plume. En vente: 4 francs aux bureaux de l'Inspecteur de la Compagnie P. L. M., 19, rue de la Liberté, à Alger, et dans les principales librairies et papeteries d'Algérie et Tunisie.

Sont également mis en vente à cette Agence et dans ces librairies et papeteries, au prix de 1 f. 50 l'un, les fascicules de l'Atlas P. L. M. : L'ALGÉRIE. LE MAROC. COTE D'AZUR, SAVOIE-DAUPHINÉ. AUVERGNE-CEVENNES, JURA-BOURGOGNE.

Chaque fascicule comporte, indépendamment d'une carte, une description illustrée de la région et deux hors-texte en couleurs reproduisant des scènes locales.

**Station Thermale de Korboos**

Les hôtels et les établissements de bains sont ouverts et un service d'automobile à vingt deux places assure les communications entre Tunis-Korboos les mardis, jeudi et dimanche. Départ à 8 h. 30 du matin.

Ce service sera ensuite rendu quotidien, il est assuré par la « Tunisienne Automobile » à laquelle on devra s'adresser pour tous renseignements.

Le restaurant cachir est également ouvert.

*Ce qu'il faut lire :*

LA BAIONNETTE  
J'AI VU  
LA VIE AÉRIENNE

**Les relèvements des tarifs de nos chemins de fer**

Nous avons demandé à M. le Résident général de vouloir bien prendre en considération la situation des banlieusards de Tunis dont les prix des cartes d'abonnements ont été relevés du cent pour cent ainsi que nous l'avons établi; nous lui avons demandé de les traiter sur le même pied que les banlieusards de France qui ont été exonérés de tout relèvement. Et nous avons promis de lui indiquer le moyen de récupérer ce manquant sur les marchandises qui jouissent de tarifs exceptionnels, inexplicables, en raison des bénéfices considérables réalisés: nous voulons parler du minerai de fer de Djerissa et Slata et des phosphates de Kalaat-es-Senam et Kalaat-Djerda; pour les premiers l'augmentation n'est que de 2 fr. par tonne et 3 pour les seconds soit 8.60 et 10.65 au lieu de 6 fr. 60 et 7 fr. 65. Les bénéfices réalisés par Djerissa sont si considérables que l'action de 500 francs dépasse de beaucoup les 300 francs quant à Kalaat-Djerda sa production on ne sait que trop pourquoi, est presque entièrement réservée à l'Italie n'ayant à fournir que 45.000 tonnes à la France alors que les autres sociétés sont tenues de fournir la presque totalité de leur production à des prix fixés par le gouvernement, très inférieur à ceux de l'étranger.

Puisque les bénéfices de ces deux sociétés sont considérables pourquoi ne pas leur appliquer les relèvements qui atteignent toutes les autres marchandises ce qui permettrait de traiter les banlieusards de Tunis, comme pour de France ?

Au Maroc, le gouvernement s'est vu dans la nécessité de relever aussi les tarifs de grande et petite vitesse à l'exception de ceux des voyageurs :

Ce relèvement étudié avec le plus grand soin a été basé sur les principes suivants :

a) L'utilisation par le commerce de la voie ferrée militaire ne doit en-

trainer ni perte ni bénéfice pour le budget de la guerre.

b) Le relèvement doit être proportionnel à la valeur intrinsèque de la marchandise transportée, ménageant jusqu'à l'extrême limite des marchandises pauvres (matériaux de construction) et les marchandises transportées de l'intérieur vers la côte (céréales).

C'est d'après ces considérations qu'à partir d'une date très prochaine les tarifs seront relevés :

- a) Marchandises à grande vitesse (messageries et excédents de bagages) 200 %.
- b) Marchandises petite vitesse :
  - 1. série 250 %
  - 2. 3. 4. série 100 %
  - 5. 6. série (matériaux de construction) 50 %
- Transports spéciaux (céréales etc.) 50 %
- c) Les tarifs voyageurs ne sont pas relevés.

Ici, ce n'est pas ça. Il faut coûte que coûte que les chemins de fer rapportent beaucoup, le plus possible, en prenant même sur les maigres ressources des banlieusards dont le plus grand nombre n'avaient cherché un refuge loin de la ville que pour économiser un loyer trop cher à Tunis. Mais on fait toutefois exception en faveur des richissimes compagnies parce qu'elles ont à leur tête un empereur corrompu — aujourd'hui détrôné — ou d'opulents actionnaires.

M. le résident général, nous pouvons le lui assurer, s'attirerait la reconnaissance de tous les banlieusards s'il voulait bien écouter leurs justes doléances. On pourrait au besoin restituer au B - G. les 300.000 francs qu'il paie pour un tramway inexistant et qui ne sera pas construit de sitôt. Que l'on fasse comme l'on voudra mais qu'on ne rende pas la vie encore plus pénible aux modestes bourses qui ne voudraient plus rester dans la banlieue et qui ne peuvent rentrer à Tunis faute d'un logement.

**KORBOUS**  
Grand Restaurant  
Cachir  
Service Soigné

**DANS LES LARMES ET DANS LE SANG**

Nos confrères d'Algérie, ont fait le plus grand éloge mérité du livre: *Dans les larmes et dans le sang*, de M. Maurice Olivaint qui vient de paraître à la Maison française d'Art et d'Édition 37, Falguière à Paris, prix 4 francs.

Nous le recommandons à nouveau et pour ceux de nos lecteurs qui nous ont demandé si on pouvait se le procurer à Tunis et dans quelle librairie nous ne pouvons que leur conseiller de s'adresser directement à la Maison d'Édition ci-dessus.

**Chez PAONESSA, Artificier**  
Av. Jules Ferry — TUNIS

*Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.*

**Administration des Habous**

**AVIS**  
Il est donné avis au public que le mercredi 11 février 1920, à dix heures du matin, il sera procédé, au bureau des Habous à Soliman, à la vente, par voie d'adjudication publique, du bois provenant de 398 pieds d'oliviers destinés à l'arrachage savoir:  
1<sup>er</sup> 208 pieds situés au lieu dit « Essania El Kobra ».  
2<sup>e</sup> 154 pieds situés au lieu dit « Enachou »,  
3<sup>e</sup> 36 pieds situés au lieu dit « Boukader »,  
le tout dans la forêt de Nianou (Cap Bon) et relevant du habous Hadj Youssef Essinaouni El Chedamsi. — Mise à prix globale: 5.682 francs.  
Pour visiter s'adresser à Ahmed El Meddeb ben Hadj Hassine demeurant à Nianou.  
L'adjudicataire est tenu de supporter les frais d'adjudication et d'arrachage.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous à Tunis, bureau 29).

**VIENT DE PARAITRE**  
**AGENDA P. L. M.**  
EDITION 1920  
comportant divers articles littéraires avec de nombreuses illustrations en simili-gravure (2 hors-texte en couleurs et une série de CARTES POSTALES détachables.  
En vente dans les Librairies  
Prix: 4 francs

**MAISONS RECOMMANDÉES**

- Entreprise Générale de Travaux Électriques A. MINAUD & Fils, ancien Aucouturier à Minaud - 7, Rue Leon-Roches - Tunis. Réparations - Magneto - Toutes Machines Électriques - Rebobinage - Enroulement.
- Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.
- Denrées coloniales: Jean Borg - 11 rue des Glaciers Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1<sup>er</sup> choix.
- Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ<sup>r</sup>, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis
- Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.
- Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brami Frères et Cie, pp<sup>tes</sup>
- Grand Hôtel de France, Sfax. 1<sup>er</sup> ordre, Viaggi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.
- Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.
- Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.
- Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1<sup>re</sup> clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun, Tunis.
- Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.
- Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Électricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.
- Grand Hôtel, Lavit, propriétaire, 1<sup>er</sup> ordre, SOUSSE
- Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.
- Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

**PETITES ANNONCES**

0. 75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à, sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A VENDRE: une jambe articulée neuve côté droit prix excessivement réduit s'ad. au journal.

A VENDRE: une centaine de kilos FEMINA, LES HOMMES DU JOUR et autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre; s'ad. au journal.

**Pulsoconn du Dr Macaura** pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

*A céder après fortune faite*  
GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie. Belle clientèle - facilités de paiement. Pour renseignements, s'ad. au journal.

Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de l'Imprimerie Franco - Italienne  
L. SORACI  
47, Rue d'Athènes - TUNIS - Téléph. 11.34

**RAYMOND VALENSI**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS



**PHARMACIE BLOCH**  
4, avenue de France, et rue Al-Djazira  
**LEON BLOCH FILS**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.  
Téléphone 553

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**  
Société Anonyme — Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banques. Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus  
**Vacuum Mobiloil**  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**  
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX  
Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**RESTAURANT DU JAPON**  
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES  
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS  
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

**Grande DISTILLERIE TUNISIENNE**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

**Chaux Hydraulique et Ciment**  
**Paul POTIN**  
DÉPOT : rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

**Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville**  
**E. BERNET**  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

**TRACTEURS**  
**MAC CORMICK**  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis  
**MAISON R. WALLUT & C<sup>IE</sup>**  
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés  
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussa.  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.  
DÉPÔTS A VUE : 2 o/o  
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 o/o  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es - Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique